

SPECIAL BUDGET 2024

Flash Infos Municipales – Juin 2024

INTRODUCTION

Ce budget 2024 a été travaillé entre agents et élus, afin de cibler au mieux nos dépenses. Un effort supplémentaire a été consenti, pour augmenter l'enveloppe des dépenses récurrentes et continuer à entretenir ou réparer nos bâtiments existants et nos espaces publics.

Le résultat 2023 confirme une stabilité budgétaire, cela grâce à nos efforts depuis plusieurs années, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, grâce aussi à une augmentation de 2,5 points des taxes foncières ainsi qu'au report de certains investissements sur l'année 2024.

En 2024, nos projets d'investissements commencent à prendre forme de façon très concrète :

- La construction du cabinet médical est terminée. Nous travaillons désormais à l'accueil de nouveaux professionnels de santé pour renforcer le groupe de trois personnes déjà installées.

L'Espace de Loisirs Intergénérationnel avec son boulodrome, son City Park, et la salle de la Garenne seront mis en service cet été.

- Des travaux d'aménagements du « coude du Canal » et de sécurisation du passage à niveau seront effectués à partir de juillet. Des mesures seront prises pour réduire l'inévitable impact sur la circulation.

- L'étude pour la rénovation de l'école de l'Herbinerie, et le choix du maître d'œuvre se poursuivent sans relâche.

- Mise en place de deux bâches pour poursuivre notre dispositif de lutte contre l'incendie.

La maîtrise des dépenses énergétiques, entamée depuis plusieurs années, nous permet d'être moins impactés par l'augmentation irrationnelle des fluides (électricité, gaz, eau). Ce quatrième budget marque donc une réelle concrétisation de nos projets à l'attention de toute la population Nicolasiennne.

Budget 2024
4 279 410 €

FONCTIONNEMENT

2 706 427 €

INVESTISSEMENT

1 572 985 €

- Dont 157 464 € de remboursement du capital de la dette
- Dont 237 254 € de dépenses « récurrentes » pour les installations existantes
- Dont 1 335 731 € de dépenses d'équipements nouveaux

A RETENIR en 2023

2 458 015 €

Dépenses de fonctionnement

Elles regroupent les dépenses de rémunération des agents de la municipalité et les dépenses générales pour le fonctionnement des services.

Les dépenses ont été stabilisées par un travail régulier de suivi.

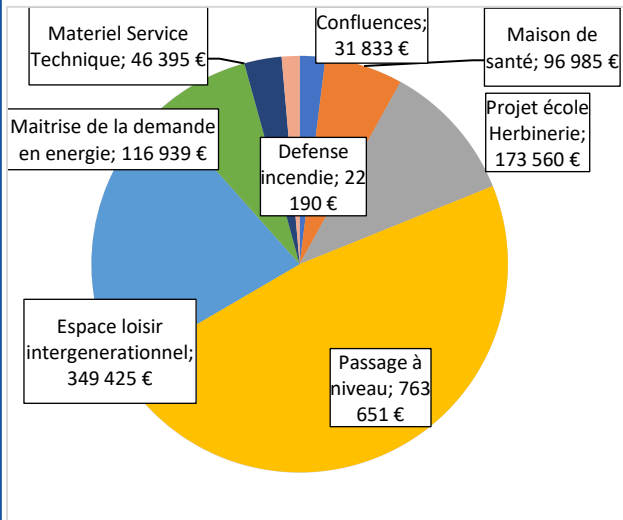
818 520 €

Dépenses d'investissement

Cette somme est composée du remboursement de la dette (152 195 €) et de dépenses réelles en nouveaux investissements (666 325 €).

Une partie des investissements prévus en 2023 n'a pas été réalisée et se reporte sur 2024.

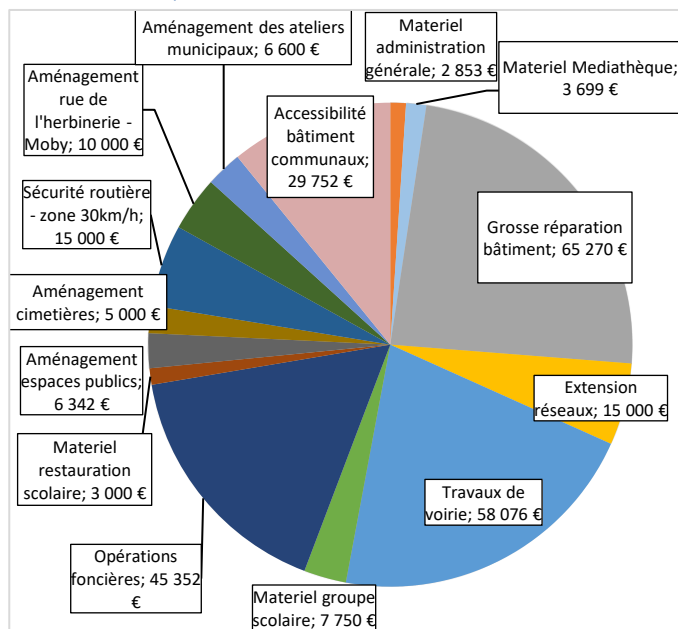
DEPENSES D'ÉQUIPEMENT 2024 : 1 874 672 €



1 600 978 € POUR LES PROJETS :

- ❖ Eudes en cours pour l'école de l'Herbinerie et assistance à maitrise d'ouvrage pour la désignation d'un maitre d'œuvre,
- ❖ Dispositifs de lutte contre l'incendie,
- ❖ Travail sur la sécurisation routière et la réduction de la vitesse en agglomération,
- ❖ Travaux d'aménagement du passage à niveau – volet ouest

273 694 € POUR CONSERVER LA QUALITÉ DE L'EXISTANT :



2024 : Une année de réalisations

EN 2023 : ce qui a été fait

MAITRISE DES DÉPENSES

- Poursuite des actions visant la réduction des dépenses d'énergie des bâtiments communaux.
- Augmentation rendue possible mais maitrisée des dépenses d'entretien du patrimoine communal
- Evolution des dépenses de fonctionnement sur 4 ans démontrant une gestion rigoureuse et le non recours à l'emprunt pour les dépenses d'investissement
- Stabilisation des effectifs et maintien de la qualité de service rendu à la population

AUGMENTATION DES RECETTES

- Optimisation des dépenses liées au fonctionnement des bâtiments communaux.
- Un résultat excédentaire de fonctionnement permettant de dégager de l'autofinancement pour investir,

EN 2024 : ce qui sera fait

STABILISATION DES DÉPENSES

- Passage en phase de réalisation des principaux projets : Espace de Loisirs Intergénérationnel, travaux d'aménagement du passage à niveau coté ouest, aménagement des ateliers municipaux, lutte contre l'incendie,.....
- Poursuite de la maîtrise des dépenses d'énergie des bâtiments communaux.
- Maitrise de la masse salariale dans un contexte de nouvelle politique de gestion des ressources humaines tout en visant à garantir un niveau de service satisfaisant pour l'utilisateur.

AUGMENTATION DES RECETTES

- Poursuite de la réflexion sur l'attribution de la DGF inéquitable en comparaison des autres communes de même strate sur notre territoire.
- Maintien de l'effort fiscal demandé à la population : une augmentation des taux a été maintenue pour 2024 permettant de financer les projets d'aménagement et d'équipement. Ceux-ci restent toutefois cohérents avec les taux pratiqués par les communes de strate similaire sur le territoire de Redon Agglomération.
- Recherche permanente de nouveaux financements des projets structurants auprès des divers partenaires (subventions, appels à projets, partenariats) et suivi régulier des paiements de subventions déjà accordées.